



# DÉLIBÉRATION

## du 7 novembre 2023

Présents : 24 Excusés : 3 3 pouvoirs Absents : / Votants : 27 En exercice : 27	<b>L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre</b> à dix-neuf heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire</b> .
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <b>9 NOV. 2023</b> Publiée, le <b>13 NOV. 2023</b> Notifiée, le	<u>Étaient présents</u> : M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, M. Cédric DOTTOR, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LÉAUTÉ, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIÉ, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU. <u>Étaient absents excusés</u> : M. Antony AURILLON (ayant donné pouvoir à M. Philippe JAHAN), Mme Maria COURTAY (ayant donné pouvoir à Bruno CHICOISNE), Mme Laurence BERNARD TANGUY (ayant donné pouvoir à Florence DRAKE DEL CASTILLO). <u>Assistaient également au titre des services</u> : Marie LARDEUX, Fabienne PITON <u>Secrétaire de séance</u> : Mme Agnès LEMARIE <u>Date de la convocation</u> : 31 octobre 2023
Délibération n°23.7.15	<b>CULTURE</b> <i>Modification de la composition de la commission extra-municipale culturelle</i>

Madame le Maire rappelle au Conseil sa délibération n°23.1.6 en date du 22 février 2023 portant sur la modification de la composition de la commission extra-municipale culturelle.

En raison de départs, d'absences et d'arrivées de membres dans la commission extra-municipale culturelle, il convient de modifier la composition de la commission extra-municipale : Madame Nicole LEGRAS ; Monsieur Fernand LEGRAS ; Monsieur Claude LEMAITRE ; Madame Claudie LEMAITRE ; Monsieur Jean-Yves RICHARD ; Monsieur Michel HENRY ; Monsieur Jean-Bernard GARREAU ; Monsieur Cyril PORTALES, **Madame Amandine LEPESTEUR.**

### **Après avoir entendu cet exposé,**

**Vu les articles L2121-29 et L2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;**  
**Considérant l'exposé présenté ;**

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,** **à l'unanimité :**

► **MODIFIE** la commission extra-municipale de l'action culturelle et festive comme suit : Madame Nicole LEGRAS ; Monsieur Fernand LEGRAS ; Monsieur Claude LEMAITRE ; Madame Claudie LEMAITRE ; Monsieur Jean-Yves RICHARD ; Monsieur Michel HENRY ; Monsieur Jean-Bernard GARREAU ; Monsieur Cyril PORTALES, **Madame Amandine LEPESTEUR.**

Agnès LEMARIÉ  
Secrétaire de séance

Le Maire,  
Nadine YOU

